



Une mauvaise comprehension de contrat de travail

Par **monis123**, le **21/06/2010** à **16:09**

Bonjour,
J'ai un problème avec la famille où je travaille. Je suis fille au pair. J'ai un CDI. Je garde les enfants en périscolaire (au total 12 heures par semaine). En échange j'ai un petit studio. Je ne paye ni le loyer ni d'autres frais. La famille est partie en vacances pour 3 semaines. Ils m'ont dit que pendant cette période je suis libre. Quand ils sont revenus j'ai fait les heures de plus avec des petits (les soirées, les jours quand ils étaient malades). Quand j'ai demandé ma rémunération pour les heures de plus que j'avais fait ils m'ont dit qu'ils ne me paieraient pas parce que je n'ai pas travaillé pendant les 3 semaines de leurs vacances et quand même je suis resté dans le studio.
Aussi ils ne me payent pas pour mes heures de plus parce que des fois ils m'ont renvoyé à la maison plus tôt.
Est-ce que je devrais être payé pour les heures de plus que j'ai fait ?
Merci bien !
C'est très important pour moi !